

La Caisse des Dépôts et l'appui au développement des PME

Le développement des PME est une des quatre priorités du groupe Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique **Elan 2020.**

Le groupe mobilise ses moyens en faveur des PME principalement dans deux directions :

- **le financement en fonds propres des entreprises.** CDC Entreprises et CDC Capital Investissement, filiales de capital investissement de la Caisse des Dépôts, financent les PME innovantes ou à fort potentiel de croissance. Pour les très petites entreprises et le secteur de l'économie sociale, la Caisse des Dépôts développe, avec ses partenaires et les collectivités locales, une ingénierie financière spécialisée.
- **le financement de l'attractivité économique des territoires.** La Caisse des Dépôts investit dans des domaines qui créent un environnement favorable aux entreprises : l'immobilier d'activité, les infrastructures de télécommunication à haut débit et les services numériques dédiés au financement des entreprises.

1. Le financement en fonds propres des entreprises

CDC Entreprises et le dispositif France Investissement

CDC Entreprises, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, a pour mission de développer les différents segments du marché du capital investissement en France. Par son action d'intérêt général, elle favorise le financement en fonds propres des PME à fort potentiel de croissance, qu'elles soient technologiques ou traditionnelles.

Elle intervient :

- ▶ indirectement, par des prises de participations minoritaires au capital d'organismes ou de fonds de capital investissement régional et national et en investissant dans des fonds de fonds privés ;
- ▶ en soutenant les autres acteurs de la chaîne de financement, notamment les réseaux de business angels (collaboration avec France Angels) et par l'intermédiaire d'Avenir Entreprises ;
- ▶ en abondant le fonds France Investissement Garantie géré par Oséo ;
- ▶ par investissement direct au capital d'entreprises.

CDC Entreprises intervient dans les mêmes conditions que les autres investisseurs, de manière à exercer un effet de levier sur les investisseurs privés.

France Investissement : CDC Entreprises est en charge du dispositif public lancé fin 2006 qui prolonge l'action structurante poursuivie par la Caisse des Dépôts depuis 1995.

France Investissement, qui associe action publique et investisseurs privés, a pour objet de favoriser l'émergence des futurs champions de l'économie française.

France Investissement un an après son lancement (chiffre au 1^{er} janvier 2008) : une forte mobilisation publique et privée

- 817 M€ engagés (300 M€ de plus que les objectifs) dont 587M€ par CDC Entreprises
- 5 fonds de fonds privés créés et en phase d'investissement
- 537 M€ engagés dans des fonds d'investissement
- 102 entreprises financées
- Effet de levier : 1 € investi par CDC Entreprises entraîne 5 à 7 € par des investisseurs privés

Chiffres clés 2007 de CDC Entreprises :

- ▶ **2,5 Md€** sous gestion en 2008, dont **2,1 Md€** pour compte propre Caisse des Dépôts
- ▶ **50** entreprises de croissance directement financées
- ▶ plus de **2 500** par l'intermédiaire de **195** véhicules d'investissement en portefeuille

Objectif dans le cadre du plan stratégique Elan 2020 :

- ▶ 1 Md€ investis de 2008 à 2010 pour financer 1000 PME, soit une par jour

Capital développement et LBO : CDC Capital Investissement

CDC Capital Investissement, société de gestion filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, (avec des capitaux gérés provenant essentiellement de la Caisse des Dépôts, de CNP assurances et de Natixis) développe les activités concurrentielles du groupe sur le marché du capital investissement. La société se concentre sur deux segments de marché : les acquisitions avec effet de levier (LBO) et les opérations importantes de capital développement. Avec 1,6 Md€ d'actifs sous gestion, CDC Capital Investissement participe en majoritaire ou en minoritaire à tout financement en fonds propres des entreprises de moins de 1 Md€ (en valeur d'entreprises).

Appui à la création et au développement de très petites entreprises et à l'économie sociale

La Caisse des Dépôts soutient la création d'entreprises et d'emplois en accompagnement des plans de développement économique des collectivités locales, notamment des conseils régionaux.

Elle participe à la constitution et au renforcement des fonds propres des très petites entreprises (moins de 20 salariés) en création ou transmission, leur facilitant ainsi l'accès au crédit bancaire.

▶ Elle le fait en dotant des fonds de prêts d'honneur (à taux 0 sans caution) accordés par 3 grands réseaux nationaux d'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprises – l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), les plateformes du réseau France Initiative, le Réseau Entreprendre. Dans le secteur de l'économie sociale, elle appuie le réseau France Active qui crée des outils de financement (fonds propres, garanties...) adaptés au financement des entreprises et associations créatrices d'emploi d'insertion.

▶ Dans les quartiers de rénovation urbaine et les ZFU, la Caisse des Dépôts renforce l'action des réseaux d'accompagnement en soutenant la création de services d'amorçage de projet.

Chiffre clé 2007 : 30 M€ consacrés au développement des TPE et à l'économie sociale

► **Convention nationale « Agir pour l'emploi 2008-2012 »**

La Caisse des Dépôts inscrit son action dans le cadre d'une nouvelle convention nationale pour 5 ans signée le 18 mars 2008 par Christine Lagarde, ministre de l'Economie, des finances et de l'emploi et Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts.

L'objectif est de parvenir à la création de 40 000 entreprises par an d'ici à 2010, en accompagnant 2 à 3 fois plus de projets, notamment dans les quartiers fragiles, et en mobilisant tous les outils conçus, financés ou gérés par la Caisse des Dépôts, qui y consacrera 206 M€ d'ici à 2012.

2 . le soutien à l'attractivité économique des territoires

Créer l'environnement favorable aux entreprises

La Caisse des Dépôts, avec son réseau de 25 directions régionales, en métropole et en outre-mer, investit dans des projets qui facilitent le développement économique des territoires :

- immobilier d'entreprises : parcs technologiques, immobilier industriel et tertiaire, reconversion de friches industrielles, zones franches urbaines.
- infrastructures locales de télécommunication haut-débit

Elle mobilise en particulier l'ensemble de ses outils vers les pôles de compétitivité.

Des services numériques pour faciliter le développement des PME

Dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat signée le 9 juillet 2008, la Caisse des Dépôts et Oséo développent en coopération des services numériques pour :

- permettre aux collectivités territoriales de faciliter les démarches des PME dans les étapes-clés de leur vie, par une offre cohérente de services, notamment par le portail régional de la création d'entreprises, développé en partenariat avec l'APCE (Agence pour la création d'entreprises) et expérimenté en régions Ile-de-France et Nord-Pas de Calais. Ce service sera ainsi déployé dans cinq autres régions à partir de l'automne 2008.
- simplifier la recherche de financement pour les PME, par des plates-formes numériques mettant en relation les entrepreneurs et les organismes de financement.